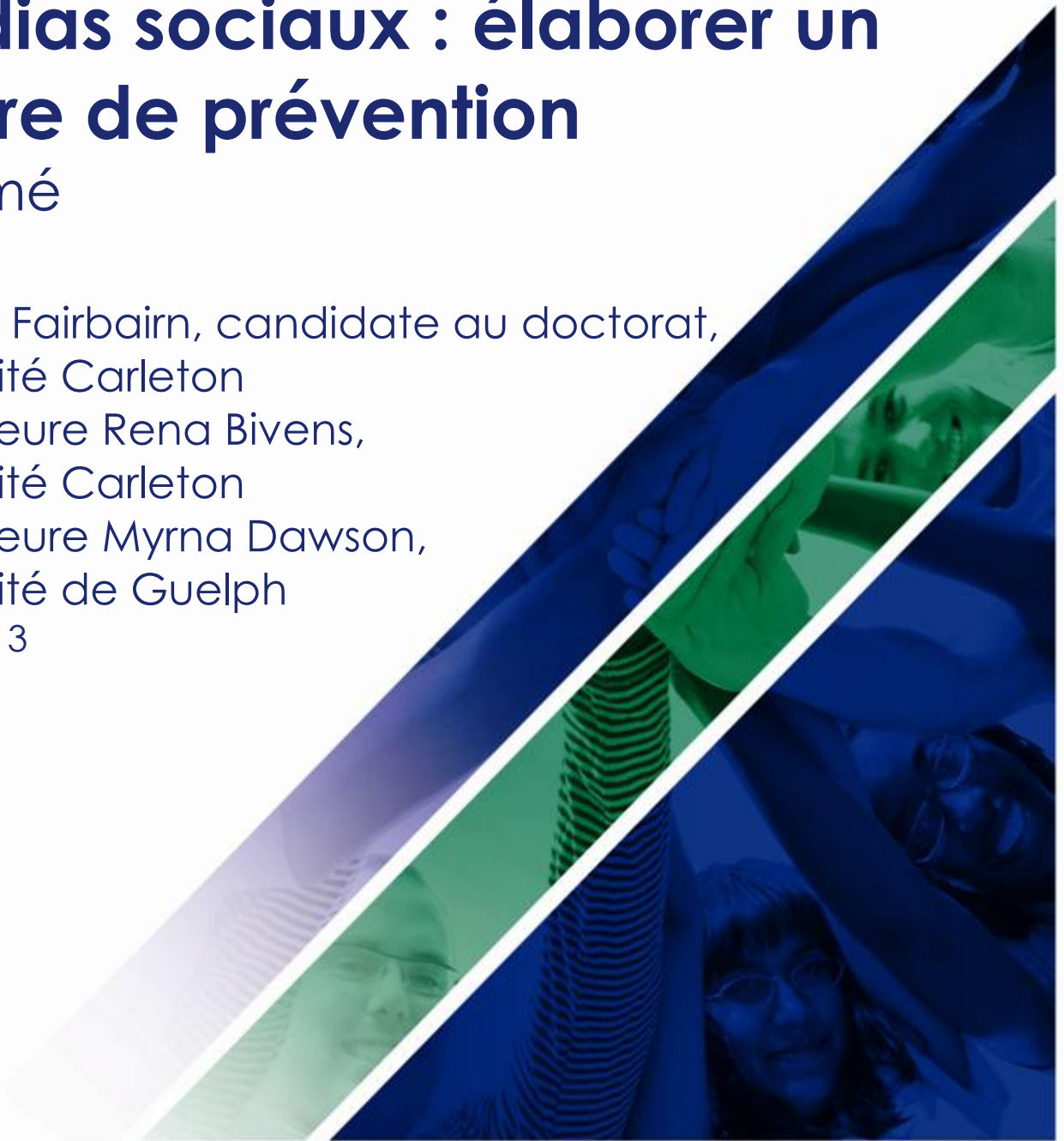




La violence sexuelle et les médias sociaux : élaborer un cadre de prévention

Résumé

Jordan Fairbairn, candidate au doctorat,
Université Carleton
Professeure Rena Bivens,
Université Carleton
Professeure Myrna Dawson,
Université de Guelph
Août 2013



Résumé

Introduction

La violence sexuelle et les médias sociaux : élaborer un cadre de prévention étudie le lien entre la violence sexuelle et les médias sociaux chez les jeunes. Ce projet, réalisé à Ottawa, comprend cinq parties :

1. Examen de la documentation sur la violence sexuelle, les médias sociaux et les jeunes;
2. Sondage auprès d'intervenants de l'Ontario;
3. Entrevues avec des participants d'Ottawa;
4. Survol du contenu des médias sociaux;
5. Résumé d'un forum communautaire et de discussions en sous-groupes sur les résultats de recherche préliminaires.

Ce projet de recherche vise à étudier le lien entre la violence sexuelle et les médias sociaux. Il propose également des recommandations visant à stimuler les discussions sur l'élaboration de programmes de prévention et sur l'évaluation à Ottawa.

Principaux concepts et examen de la documentation

Dans le présent rapport, le terme « violence sexuelle » se définit comme suit : « tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne qui font appel à la coercition et qui sont commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte » (Sexual Violence Research Initiative, 2013). La violence sexuelle touche des hommes et des femmes de tous âges, mais les jeunes femmes sont plus susceptibles d'en être victimes, et les jeunes hommes, d'en être les auteurs (Johnson et MacKay, 2011). La violence sexuelle associée aux médias sociaux dépasse la violence physique pour inclure la violence émotionnelle, psychologique et verbale.

Par « médias sociaux », on entend le large éventail de services Internet et mobiles qui permettent aux utilisateurs de participer à des échanges en ligne, de diffuser du contenu qu'ils ont eux-mêmes créé et de se joindre à des communautés électroniques (Dewing, 2012, p. 1). Le présent rapport porte principalement sur les sites de réseautage social comme Facebook, YouTube et Twitter. Ce choix a été guidé par les recherches menées sur le sujet ainsi que par de récents cas très médiatisés.

Enfin, le groupe des « jeunes » comprend les personnes de 12 à 24 ans. Bon nombre d'entre eux utilisent régulièrement les médias sociaux, mais pas tous (Cohen et Shade, 2008). Selon un sondage mené par Ipsos Reid (2012), de nos jours, la majorité des adolescents canadiens possèdent un ordinateur (83 %) ou un téléphone cellulaire (67 %), ou peuvent en utiliser un régulièrement. Ils passent en moyenne trois heures par jour en ligne, et la majorité d'entre eux visitent des sites comme YouTube (79 %) et des réseaux sociaux (69 %). En outre, ils communiquent principalement par envoi de messages textes (54 %) ou par les réseaux sociaux (48 %) (Ipsos Reid, 2012).

L'examen de la documentation portait sur des domaines de recherche connexes, notamment la cyberintimidation, la violence conjugale, la violence dans les fréquentations par Internet, le cyberharcèlement, le sextage, l'exploitation des enfants et le trafic sexuel. Nous utiliserons dans le présent rapport les termes « victime » et « survivant ». Dans certains cas, nous devons utiliser les deux termes afin de bien illustrer le fait qu'il arrive que les survivants de la violence sexuelle soient ensuite victimes d'intimidation et de harcèlement sexuels. Certains ne survivent pas à ces mauvais traitements.

Certains cas survenus récemment au Canada, comme le suicide des jeunes Rehteah Parsons, 17 ans, et Amanda Todd, 15 ans¹, nous rappellent les conséquences énormes de la violence sexuelle ainsi que les dommages et la revictimisation qui surviennent lorsque des médias sociaux sont utilisés pour faire du harcèlement.

Les recherches sur les liens entre la violence sexuelle et les médias sociaux révèlent ce qui suit :

- Nous en connaissons très peu sur la violence et le harcèlement en ligne de nature sexuelle.
- La majorité des actes de violence sexuelle associés aux médias sociaux ne sont pas signalés.
- Les médias sociaux peuvent faciliter l'adoption ou la poursuite de comportements abusifs.
- Nous ne possédons à l'heure actuelle que des données préliminaires sur la victimisation, mais il semble que les jeunes femmes et les filles soient plus susceptibles d'être victimes de violence sexuelle associée aux médias sociaux.

¹ <http://metronews.ca/news/london/630617/rehtaeh-parsons-amanda-todd-deaths-share-shocking-similarities/> [en anglais seulement].

<http://amandatoddlegacy.org/> [en anglais seulement].

http://www.thestar.com/opinion/editorials/2013/04/28/rehtaeh_parsons_and_other_bullied_teens_deserve_durable_legacy_editorial.html [en anglais seulement].

En outre, les recherches existantes mettent en évidence les priorités suivantes en ce qui a trait à la prévention de la violence sexuelle associée aux médias sociaux :

- Nous devons cerner les particularités des médias sociaux tout en reconnaissant qu'ils ne sont pas la cause première de la violence sexuelle.
- Nous devons aider les enfants, les adolescents et les parents à mieux connaître les médias numériques et leur utilisation.
- Nous devons inciter les jeunes et les parents à définir ce qu'est une relation saine et à établir de telles relations sur les médias sociaux.
- Nous devrions nous inspirer de programmes de sensibilisation et de mobilisation des témoins qui visent à prévenir la violence sexuelle.
- Nous devons élaborer des programmes guidés par les jeunes qui tiennent compte des différentes façons dont ceux-ci utilisent et comprennent les médias sociaux.

Sondage

En février et en mars 2013, l'équipe de recherche a recueilli 187 réponses d'organismes communautaires, d'éducateurs, de militants en prévention de la violence et d'intervenants de première ligne de l'Ontario.

Sensibilisation

La majorité des répondants étaient au courant de situations de violence sexuelle associées aux médias sociaux survenues dans leur communauté :

- 79 % étaient au courant d'une situation dans laquelle une personne avait utilisé les médias sociaux pour contrôler ou harceler un partenaire ou un ancien partenaire.
- 76 % étaient au courant de la publication ou de la circulation de photos ou de messages intimes sans consentement.
- 65 % étaient au courant de la publication ou de la circulation de messages ou d'images constituant du harcèlement ou de la violence sexuels.
- 52 % étaient au courant d'une situation dans laquelle les médias sociaux avaient été utilisés aux fins d'exploitation sexuelle de mineurs.
- 10 % n'étaient au courant d'aucune situation de violence, d'abus ou de harcèlement associée aux médias sociaux dans leur communauté.

Mise en évidence et évaluation

Les réponses du sondage mettent en évidence le fait que la violence sexuelle associée aux médias sociaux reflète un problème plus vaste de violence et de harcèlement dans la société. Elles font toutefois ressortir quelques thèmes précis, soit la localisation et le cyberharcèlement, la diffusion non autorisée d'images et

de messages textes à caractère sexuel, l'intimidation et le harcèlement visant les survivants d'agression sexuelle ainsi que le recours à la tromperie et à l'anonymat.

Il semble que bon nombre de gens soient au courant de situations de violence et d'abus associées aux médias sociaux, mais que ni les personnes ni les organismes interrogés n'assuraient le suivi de ce type de cas précis. Ainsi, la plupart de nos connaissances sur le sujet sont informelles et anecdotiques. En outre, nous en savons très peu sur la façon dont se vit la violence sexuelle associée aux médias sociaux en fonction non seulement du sexe et de l'âge, mais aussi de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle, de la santé mentale, de la présence d'un handicap, de la classe sociale, du statut d'immigration ou du sans-abrisme.

Le sondage a permis d'émettre les conclusions suivantes :

- Il est important de reconnaître que bon nombre de cas de cyberharcèlement présentent une dimension de violence sexuelle.
- Les médias sociaux ne causent pas l'intimidation et la violence sexuelle, mais ils en augmentent la portée et influencent la forme que prennent ces phénomènes.
- Il est important de reconnaître que la cyberintimidation et la violence sexuelle ont des conséquences graves.
- Il est important de discuter des questions d'intimidation, de consentement, de pouvoir et de contrôle qui sont liées à la cyberintimidation.

Prévention

En Ontario, de nombreuses campagnes de prévention de la violence sexuelle ont recours aux médias sociaux; certaines portent justement sur la violence sexuelle associée à ces modes de communication (p. ex., « Traçons les limites »). Dans l'ensemble, peu de travaux fondés sur les données portent sur la violence sexuelle. Il ne semble exister aucune initiative de prévention comportant une évaluation formelle et portant sur la violence sexuelle et les médias sociaux. Environ le tiers (35 %) des répondants estiment que le manque de financement et de ressources était le principal obstacle à l'offre de programmes dans ce domaine. Les besoins et les problèmes suivants ont également été mis en évidence :

- Évolution rapide du monde des médias sociaux et nécessité d'offrir au personnel et aux bénévoles du soutien et de la formation en matière de technologies;
- Manque de données et d'évaluations;

- Nécessité de faire participer les parents et de collaborer avec eux,
- Difficultés de diffuser le message à un large public.

Des répondants ont également signalé certains problèmes associés aux stratégies de sécurité actuelles ainsi qu'à la diffusion des messages de prévention portant sur les médias sociaux et la violence sexuelle.

La mesure et l'évaluation des programmes de prévention de la violence sexuelle associée aux médias sociaux constituent une importante discipline nouvelle.

Entrevues

De mars à mai 2013, l'équipe de recherche a réalisé neuf entrevues de suivi auprès d'intervenants d'Ottawa pour leur permettre de préciser leurs réponses au sondage. L'équipe de recherche a également recueilli d'autres commentaires sur la façon d'aborder la prévention de la violence sexuelle chez les jeunes d'Ottawa.

De ces entrevues se sont dégagées les grandes orientations suivantes :

- Nous devons sensibiliser les gens à la violence sexuelle associée aux médias sociaux chez les jeunes et dans la communauté en général.
- Nous devons nous pencher sur les problèmes associés à l'anonymat que procure Internet ainsi qu'à la cruauté qui peut en découler.
- Nous devons stimuler les discussions sur le consentement et approfondir les tensions entre l'autoprotection et la condamnation des victimes.
- Nous devons mobiliser les parents et les témoins.
- Nous devons accorder la priorité à la formation et à l'élaboration de ressources visant à approfondir le sujet de la violence sexuelle associée aux médias sociaux.

Survol du contenu des médias sociaux

Les initiatives de prévention de la violence sexuelle peuvent toucher un public plus large et plus diversifié lorsqu'elles font de la sensibilisation sur les médias sociaux. La plupart des campagnes de sensibilisation ont recours à la diffusion de renseignements, à la distribution de ressources ou à la démystification en vue de stimuler les discussions sur la violence sexuelle et l'évolution graduelle des comportements. Le survol effectué (annexes A et B) fait ressortir différents types d'initiatives de prévention et de sensibilisation menées par une vaste gamme d'organismes et de personnes qui s'occupent de cas de violence sexuelle, principalement des programmes ontariens.

Forum communautaire sur la violence sexuelle, les médias sociaux et les jeunes

Le mardi 28 mai 2013, plus de 130 membres de la communauté se sont réunis à l'hôtel de ville d'Ottawa dans le cadre d'un forum sur la violence sexuelle, les médias sociaux et les jeunes. L'objectif de cette activité était de présenter les résultats de recherche préliminaires aux intervenants communautaires et de recueillir leurs commentaires et leurs conseils quant à l'élaboration d'un cadre de prévention de la violence sexuelle relativement aux médias sociaux. On retrouvait parmi les participants des parents, des enseignants et des représentants de conseils scolaires, des mentors jeunesse, des militants en prévention de la violence, des travailleurs sociaux, des psychologues, des infirmières et des professionnels de la santé, des employés de refuges, des policiers et des intervenants du système de justice pénale ainsi que des chercheurs.

Les participants ont recensé et examiné plusieurs thèmes qui devraient faire l'objet d'une attention particulière :

- la particularité des défis posés par les médias sociaux (anonymat, essor rapide de certains sites...);
- les interactions entre la violence sexuelle associée aux médias sociaux et d'autres facteurs (racisme, consommation, santé mentale...);
- les problèmes associés à l'utilisation des termes intimidation et cyberintimidation;
- la sensibilisation à l'égard de l'humiliation (particulièrement l'humiliation à caractère sexuel des filles et des jeunes femmes);
- la nécessité de discuter de coercition et de consentement;
- le besoin de réaliser des recherches et des évaluations;
- l'importance des initiatives dirigées par les jeunes;
- l'importance de la concertation et des leçons à tirer des autres campagnes, ressources et organismes;
- le rôle des parents;
- le rôle des écoles;
- les normes sociales relatives à la violence et aux abus;
- la notion de relation saine et l'éducation sexuelle;
- les compétences de base en matière de médias numériques et l'intervention des témoins;
- le rôle des médias sociaux comme outil de prévention.

L'intégration des résultats de recherche et des commentaires recueillis dans le cadre de cette consultation a donné lieu aux douze recommandations suivantes.

Recommandations

Définir et comprendre la violence sexuelle associée aux médias sociaux :

1. **Créer une base de recherche et d'évaluation sur la violence sexuelle et les médias sociaux.** Prendre la peine de définir la violence sexuelle et de la distinguer de concepts comme la cyberintimidation et le sextage. Déterminer des mesures liées à la violence sexuelle dans les médias sociaux et élaborer des stratégies d'évaluation des programmes.
2. **Approfondir l'interaction entre la violence sexuelle associée aux médias sociaux et d'autres problèmes** (p. ex. santé mentale, racisme, consommation d'alcool).
3. **Cerner les défis particuliers touchant la prévention de la violence sexuelle associée aux médias sociaux.** Éviter de se perdre dans les aspects technologiques. Voir les médias sociaux comme un élément qui facilite la violence sexuelle ou qui y est associé, plutôt que comme une cause directe.
4. **Éviter de condamner ou d'humilier les victimes** dans les cas portant sur des jeunes, leur sexualité et l'exploration sexuelle. Voir les conseils en matière de sécurité en ligne comme un moyen de protection et non un mode de prévention.

Prévenir la violence sexuelle associée aux médias sociaux :

5. **Miser sur de nouvelles approches dans le cadre desquelles les jeunes participeront à tous les aspects de l'élaboration des programmes de prévention.** Ce faisant, reconnaître que les jeunes ne constituent pas un groupe homogène et que leur expérience de la violence sexuelle ainsi que des médias sociaux est influencée par de nombreux facteurs, notamment l'identité de genre, les antécédents de racisme, le statut d'immigration, l'orientation sexuelle, la présence d'un handicap, la situation familiale et le groupe d'amis.
6. **Promouvoir les relations saines et l'éducation sexuelle.** Inciter les jeunes et leurs parents à définir ce qu'est une relation saine et à établir de telles relations dans la vie comme sur les médias sociaux. Faire valoir les discussions sur le consentement, la coercition, l'intimidation, les limites et le respect.

7. **Miser sur la concertation et sur les leçons à tirer des autres campagnes, ressources et organismes, notamment des programmes de mobilisation des témoins.** Favoriser l'échange de connaissances et la collaboration entre les intervenants en prévention de l'intimidation, de l'abus et de la violence sexuelle associés à la technologie.
8. **Regarder au-delà des individus et remettre en question les normes sociales favorisant la violence et l'abus.** Pourquoi les comportements d'intimidation, de culpabilisation des victimes et d'humiliation sexuelle envers les homosexuels existent-ils, que ce soit sur les médias ou ailleurs? Comment mettre fin à ces réalités?
9. **Mobiliser les parents.** Encourager les parents, les tuteurs et les mentors à discuter avec les jeunes de questions touchant la violence sexuelle sur les médias sociaux et leur fournir des renseignements, du soutien et des ressources communautaires accessibles en plusieurs langues. Ne pas oublier que tous les jeunes n'ont pas des parents et qu'à l'instar des jeunes, les parents ne constituent pas un groupe homogène.
10. **Travailler en collaboration avec les écoles.** Trouver des façons d'intégrer la prévention de la violence sexuelle aux activités des programmes scolaires et de mobiliser les animateurs jeunesse et les modèles communautaires, sans oublier que le système scolaire ne touche pas tous les jeunes.
11. **Favoriser l'acquisition de compétences de base en matière de médias numériques et l'intervention des témoins.** Appuyer et améliorer les compétences des jeunes et des parents en matière de médias numériques et encourager l'utilisation éclairée de ces médias. Demander à des jeunes de jouer le rôle de formateurs en médias sociaux dans le cadre de l'acquisition de compétences de base en matière de médias numériques. Offrir aux éducateurs et aux employés de première ligne des possibilités et des ressources en matière de formation et d'élaboration de programmes relatifs aux médias sociaux.
12. **Voir les médias sociaux comme un outil de prévention.** Cesser d'utiliser en ligne des stratégies conçues pour les médias conventionnels; à la place, s'inspirer et se servir du point de vue et de l'expertise des jeunes pour offrir des programmes interactifs, ayant recours à plusieurs sites lorsque c'est possible.

CRIME
PREVENTION
OTTAWA



PRÉVENTION
DU CRIME
OTTAWA

Crime Prevention Ottawa
Partners for a safer community

110 Laurier Avenue West, Ottawa, ON K1P 1J1

Tel: **613 580 2424**, ext. **22454**

Fax: **613 580 2593**

Email: cpo@ottawa.ca

crimepreventionottawa.ca

Prévention du Crime Ottawa

Ensemble vers une communauté plus sécuritaire

110, av. Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : **613 580 2424**, poste **22454**

Télééc. : **613 580 2593**

Courriel : pco@ottawa.ca

preventionducrimeottawa.ca

